

UNITE

ACCOMPAGNEMENT

DES EVOLUTIONS

PROFESSIONNELLES

NOS PRESTATIONS : EVOLUTION PROFESSIONNELLE ET OUTILS RH

BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIFS :

Conformément au Code du Travail, article 900-2 : « Le bilan de compétences permet à son bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

DURÉE :

24h dont 18h de rendez vous en face à face

INTERVENANTS :

Psychologue du travail

LIEUX D'INTERVENTION :

Toulouse, Muret, Colomiers, Pamiers et Montauban

FINANCEMENTS :

CPF, ANFH, Pôle Emploi, Plan de développement des compétences et auto financement.

BILAN DE COMPETENCES MODULAIRE

OBJECTIFS :

Préciser son projet d'évolution professionnelle par le biais d'un ou plusieurs modules spécifiques définis en fonction du besoin et de la situation.

Exemples de modules proposés : analyser son parcours professionnel et personnel, valoriser ses compétences et ses atouts, formaliser / consolider un projet déjà identifié, faire le point sur la situation de santé en lien avec le travail, élaborer un plan d'actions, préparer sa reprise d'activité après une période d'interruption.

DURÉE :

De 8H à 12H (à définir selon les objectifs)

INTERVENANTS :

Psychologue du travail

LIEUX D'INTERVENTION :

Toulouse, Muret, Colomiers et Montauban

FINANCEMENTS :

CPF, Plan de développement des compétences et auto financement.

BILAN DE REPOSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

OBJECTIFS :

Accompagner le salarié dans la gestion de sa carrière en interne et/ou à l'externe de manière co-construite avec l'entreprise. Etudier des pistes de reconversion adaptées à sa situation de santé en analysant l'adéquation contraintes médicales /évolution de carrière.

DURÉE :

24h dont 18h de rendez-vous, 3h d'entretien en tripartites avec l'employeur et 3h de travail personnel et de recherches documentaires assistées

INTERVENANTS :

Psychologue du travail

LIEUX D'INTERVENTION :

Toulouse, Muret, Colomiers et Montauban

Ou Intra entreprise (avec mise à disposition d'un bureau individuel)

FINANCEMENTS :

Plan de développement des compétences, FIPHFP (fonction publique) ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise / « Mission Handicap »

NOS PRESTATIONS : SANTE ET TRAVAIL

REMOBILISATION VERS L'EMPLOI

OBJECTIFS :

Apporter un soutien opérationnel dans l'objectivation des difficultés rencontrées aux salariés en arrêt de travail .
L'accompagnement se fait sur 3 axes : le soi, le travail, la santé, afin de lever les freins et d'identifier les ressources permettant un retour à l'emploi.

DURÉE :

L'action se déroule sur une période de 6 à 10 semaines, soit 12 heures d'accompagnement via des entretiens de face à face et une consultation médico-professionnelle si besoin.

INTERVENANTS :

Psychologue du travail
Médecin

LIEUX D'INTERVENTION :

Toulouse, Muret, Colomiers et Montauban

FINANCEMENTS :

Plan de développement des compétences ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise / « Mission Handicap
Convention avec CARSAT Tarn, Tarn et Garonne, Lot, Gers, Hautes Pyrénées (Uniquement sur orientation CARSAT)

EVALUATION MEDICO-PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS :

Faire un point précis sur sa situation de santé / Analyser les capacités et les restrictions d'aptitudes / Disposer de préconisations sur les environnements de travail

DURÉE :

1 rdv médical individuel d'1h15 à 2h

INTERVENANTS :

Médecin

LIEUX D'INTERVENTION :

Toulouse, Muret, Colomiers, Cahors, Montauban ou mise à disposition d'un local permettant de réaliser un rdv médical

FINANCEMENTS :

Plan de développement des compétences ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise / « Mission Handicap

SENSIBILISATION AU HANDICAP

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Modifier le regard sur le handicap / Appréhender les différentes déficiences et leurs conséquences

Acquérir des notions sur la loi de 2005

Partager son expérience et bénéficier de mises en situation

TYPES DE FORMATIONS :*** POUR UN ACCUEIL ADAPTÉ**

Objectif : Faciliter le contact avec la personne en situation de handicap et adopter une attitude appropriée

Public visé : Toute personne qui dans son activité professionnelle est amenée à accueillir des personnes en situation de handicap

*** POUR UNE COLLABORATION ADAPTÉE**

Objectif : Faciliter les échanges professionnels avec des collaborateurs en situation de handicap et adopter une attitude appropriée

Public visé : Toute personne qui dans son activité professionnelle est amenée à collaborer avec des personnes en situation de handicap

DURÉE :

Plusieurs formules possibles à personnaliser selon les besoins : d'une demi-journée à 2 jours

INTERVENANTS :

Chargée de mission handicap / Psychologue du travail

LIEUX D'INTERVENTION:

Dans nos locaux ou in situ

FINANCEMENTS :

Plan de développement des compétences ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise / « Mission Handicap »

INFORMATIONS ET CONTACTS

DÉPARTEMENT EMPLOI ENTREPRISES

UNITÉ ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

ADRESSE

Siège social : 28 rue de l'aiguette à Toulouse

Tel : 05 62 14 95 00

Mail : accueil@ucrm.fr

CONTACT

Elodie DE ALMEIDA,

Chargée de développement commercial

☎ 05 34 63 04 03 - 07 63 74 80 24

✉ e.dealmeida@ucrm.fr



Retrouvez nous sur : www.ucrm.fr

 [Linkedin : Page du Département Emploi Entreprises](#)